



RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025 - 2028

Séance du Conseil Municipal du 21 novembre 2024

LE DOB 2025 : Une situation financière affaiblie par un contexte économique défavorable aux collectivités locales

Les points marquants du DOB 2025 sont :

- ❖ Une inflation persistante qui continue de fragiliser les finances des collectivités locales;
- ❖ **Un déséquilibre progressif** dès 2024 avec une accentuation en 2025 pour la Ville: +1,32 % en 2024, puis de +2,86 % en 2025 sur les dépenses de fonctionnement, tandis que les recettes connaissent une croissance plus modérée, +2,57 % en 2024, puis un ralentissement à +0,49 % en 2025.
- ❖ Une prospective financière plus délicate qui nécessite **un recours maîtrisé à l'emprunt** afin de maintenir la **capacité d'investissement** tout en préservant sa **solidité financière**.

Le contexte économique national 2024-2025

- ▶ **Inflation anticipée** : 2,6 % à fin 2024 et de 2,1 % en 2025
- ▶ **Croissance** : réévaluation à 0,7% du PIB pour 2024 1,1% du PIB pour 2025
- ▶ **Déficit public** : -6,1% du PIB en 2024, puis -5,2 % du PIB en 2025. Trajectoire à -2,9% à la fin du quinquennat
- ▶ **Dettes publiques**: 3 442 Mds € représentant 114,7 % du PIB pour 2025

PLF 2025: Impact sur les collectivités territoriales (1/2)

- ▶ Objectifs: contribuer à l'assainissement des finances publiques à hauteur de 5 milliards €, répartis comme suit :
 - **3 Mds€** : Réduction des dépenses pour 450 grandes collectivités (dépenses > 40M€).
 - **1,2 Md €** : Stabilisation de la dynamique de la TVA allouée.
 - **800 M€** : Ajustement du FCTVA (réduction de taux et recentrage sur l'investissement).
- ▶ Mais en réalité, toutes les mesures mises bout à bout atteignent une enveloppe prévisionnelle de **8,3 Mds €**
- ▶ **500 M€**: variables d'ajustement (DCRTP/FDPTP)
- ▶ **1,5 Md€** : Baisse du Fonds vert
- ▶ **1,3 Md€**: Hausse de 4 points du taux de cotisation à la CNRACL sur 2025, 2026 et 2027

PLF 2025: Impact sur les collectivités territoriales (2/2)

1. Dotation Globale de Fonctionnement (DGF): montant stable en 2025 (27,245 milliards €), mais non indexé sur l'inflation. Perte de pouvoir d'achat et retour de l'écrêtement pour financer les dotations de solidarité.

2. Soutien à l'investissement local

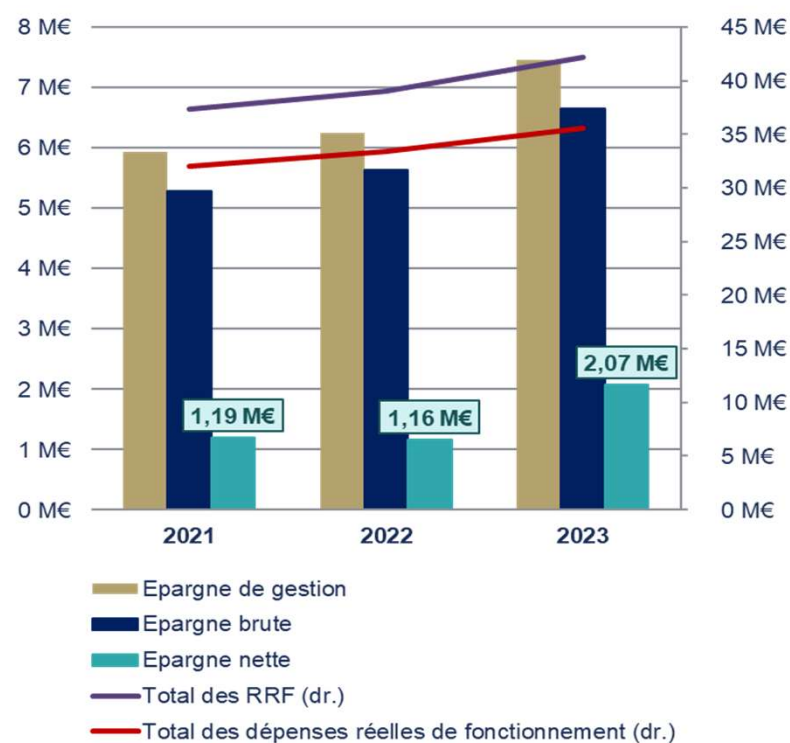
- **DSIL** : Réduction à 531,7 millions € (-38,3M€ vs 2024).
- **Fonds vert** : Diminué à 1 milliard € pour soutenir les projets écologiques et éducatifs.

3. FCTVA: réduction de l'enveloppe (-800M€) : baisse du taux de compensation et recentrage sur l'investissement (perte estimée à 800 K€ sur 2025-2028 pour la Ville).

4. Fonds de réserve: contribution des collectivités par prélèvement sur leurs recettes fiscales (2% des RRF). Mécanisme de reversement échelonné sur 3 ans via les fonds de péréquation (FPIC, DMTO, Fonds de solidarité régionale).

Les données rétrospectives 2021-2023

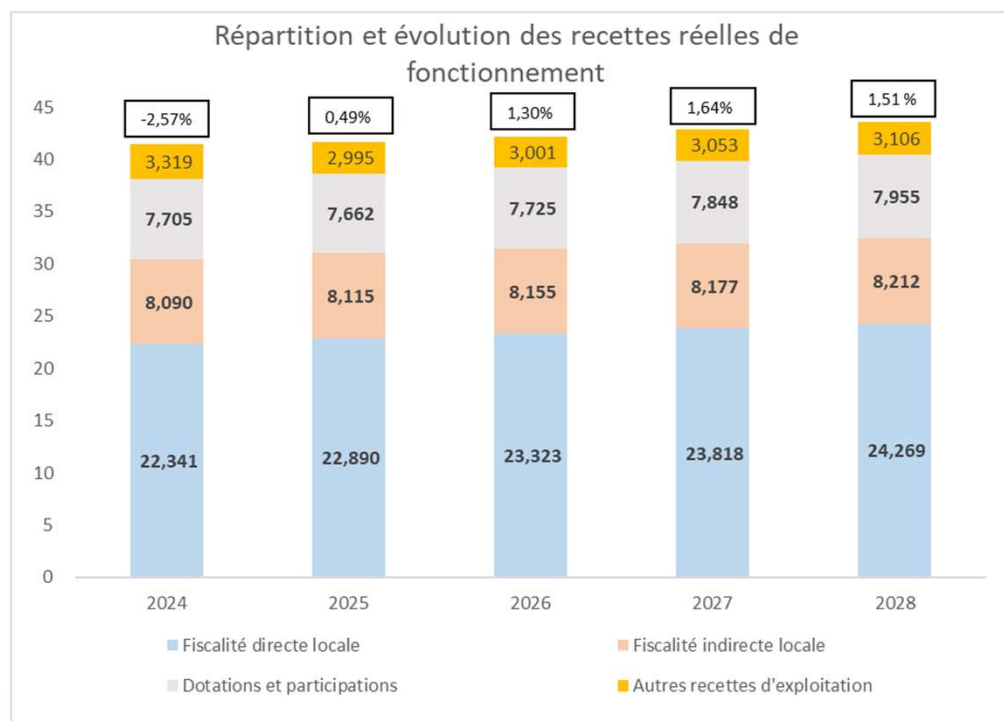
Une restauration des épargnes permettant un désendettement continu entre 2021 et 2023



- ▶ Sur la période, les RRF progressent de +5,26% par an contre +4,57% par an pour les DRF
- Taux d'épargne brute de 15,78% en 2023.
- Ratio de désendettement à 5,9 années
- Deux ratios financiers très satisfaisants et révélateurs d'une santé financière améliorée

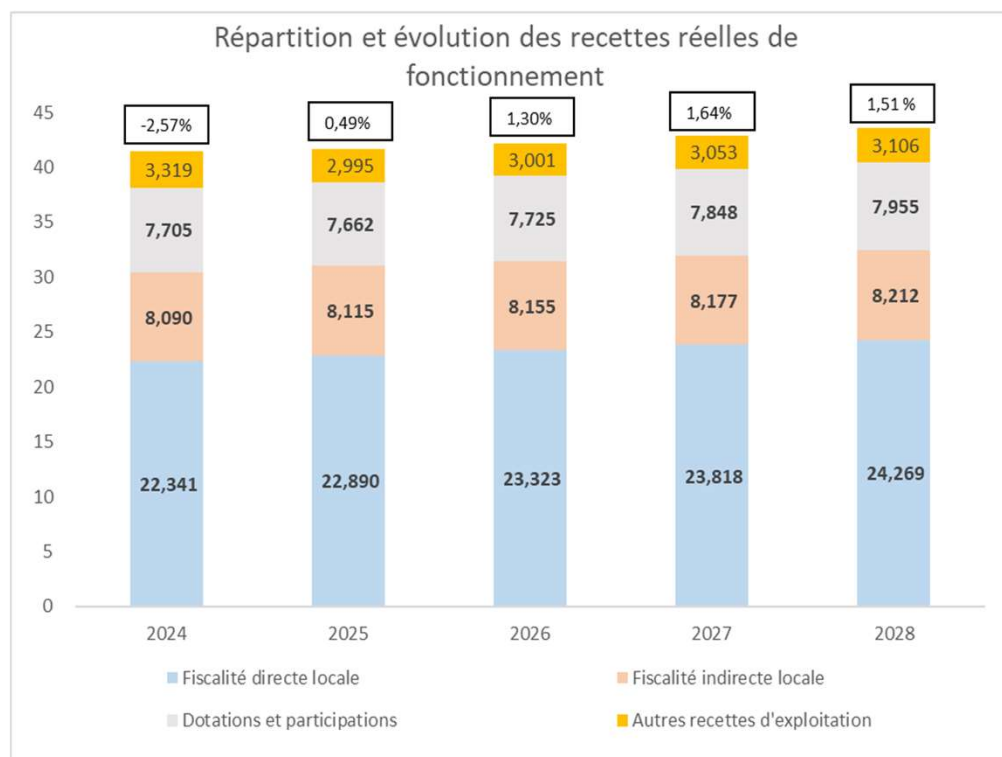
PROSPECTIVE 2024-2028: ORIENTATIONS DE FONCTIONNEMENT

Une trajectoire des recettes sous vigilance pour assurer la résilience financière de la Ville



- Fiscalité locale: prudence des hypothèses. Evolution selon l'IPCH (1,5%) mais aussi selon une légère évolution des bases physiques (+1%). Baisse conséquente des DMTO (-350 K€)
- Fiscalité indirecte qui est rythmée par l'évolution du FSRIF
- Légère augmentation des dotations et participations en raison de l'évolution des indicateurs socio-démographiques
- Tarification: hausse très timide

Progression maîtrisée des DRF en parallèle des efforts de rationalisation menés par la Ville



- Dépenses courantes qui évoluent selon l'inflation et l'exploitation d'un nouvel équipement à partir de 2027;
- Masse salariale: intégration des postes non pourvus, mais également la hausse des 4 points CNRACL et l'effet GVT;
- Contributions obligatoires: hausse indépendante de la volonté de la Ville

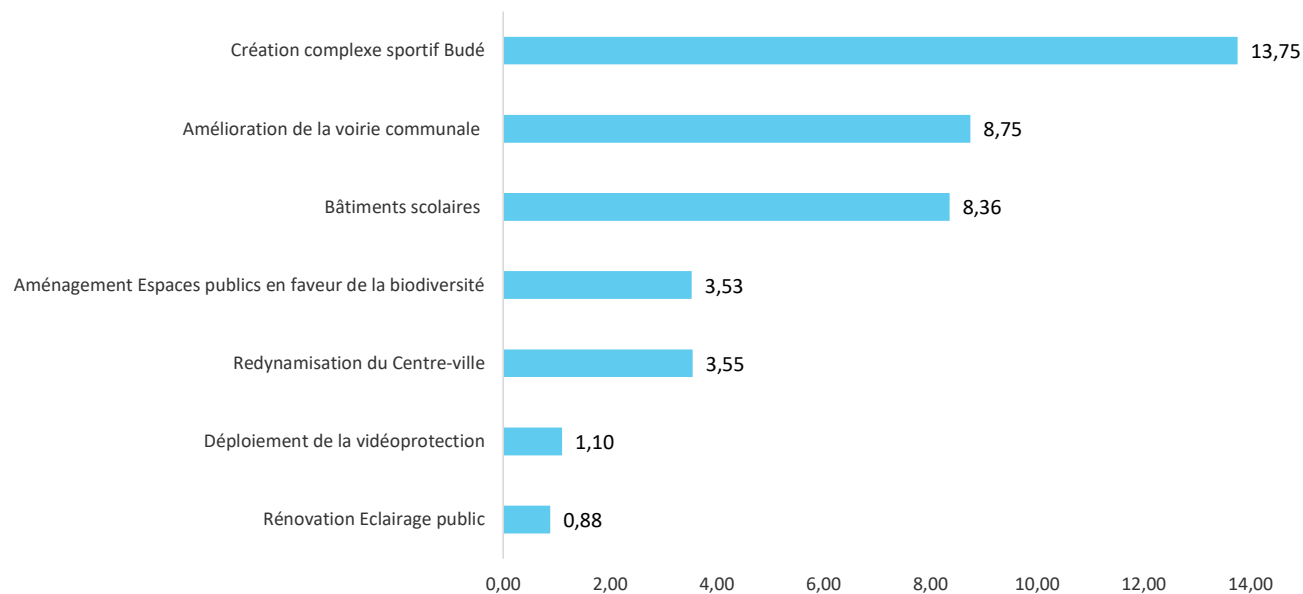
PROSPECTIVE 2024-2028: Programmation pluriannuelle des investissements

Investir pour les Brévannais : un PPI à la hauteur de leurs besoins (1/2)

Projets d'investissement par politiques publiques	2024	2025	2026	2027	2028
<i>Bâtiments Communaux</i>	802 323,00	1 707 933,00	1 000 000,00	250 000,00	250 000,00
<i>Recettes</i>	294 000,00	357 933,00	424 925,00	-	-
<i>Investissements sur les écoles</i>	1 073 042,00	1 155 200,00	251 000,00	3 113 000,00	2 771 000,00
<i>Recettes</i>	269 074,60	1 024 000,00	40 000,00	445 000,00	22 500,00
<i>Equipements sportifs</i>	937 000,00	3 646 400,00	3 610 000,00	5 010 000,00	200 000,00
<i>Recettes</i>	-	2 186 575,00	2 000 000,00	-	-
<i>Aménagement des parcs et espaces verts</i>	315 816,40	1 550 000,00	420 000,00	860 000,00	700 000,00
<i>Recettes</i>	366 484,88	391 692,70	480 000,00	-	-
<i>Voirie et Espaces publics</i>	2 289 423,00	3 864 500,00	1 595 000,00	1 968 000,00	1 900 000,00
<i>Recettes</i>	346 516,20	359 452,80	-	-	-
<i>Urbanisme - Foncier</i>	770 000,00	1 047 540,00	1 000 000,00	1 000 000,00	500 000,00
<i>Recettes</i>	-	8 520,00	-	-	-
<i>Verdissement de la Flotte automobile</i>	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
<i>Recettes</i>	29 435,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
<i>Sécurité</i>	994 707,00	541 500,00	530 000,00	50 000,00	50 000,00
<i>Recettes</i>	449 930,00	222 450,00	3 000,00	-	-
<i>Modernisation des équipements numériques</i>	249 356,43	260 800,00	202 000,00	192 000,00	192 000,00
<i>Recettes</i>	-	-	-	-	-
<i>Communication/Évènementiel/Culture</i>	147 000,00	96 625,00	40 000,00	40 000,00	20 000,00
<i>Recettes</i>	13 000,00	28 275,00	28 275,00	-	-
<i>Autres investissements</i>	651 434,00	230 000,00	229 000,00	247 000,00	250 000,00
Total Dépenses	8 310 101,83	14 180 498,00	8 957 000,00	12 810 000,00	6 913 000,00
Total Recettes	1 768 440,68	4 608 898,50	3 006 200,00	475 000,00	52 500,00

Investir pour les Brévannais : un PPI à la hauteur de leurs besoins (2/2)

Principaux projets d'investissement sur la période 2024-2028 (en M€)



Des ressources diversifiées pour limiter le recours à l'emprunt

1. Fonds propres: 18% des besoins du PPI

- **Taxe d'aménagement** : Une prospective réalisée au regard d'une part des permis de construire délivrés et des masses financières constatées annuellement sur les demandes des particuliers. En 2024, une enveloppe globale est évaluée à 839 K€ et baisserait considérablement sur les années à venir en raison d'un manque de visibilité sur les éventuels programmes de logement collectif.
- **FCTVA**:
Cette enveloppe dépend des investissements effectués en année N-2.
Ce fond devrait connaître une baisse de 800 K€ en investissement entre 2025 et 2028 si le taux de FCTVA est diminué de 2 points;
- ▶ **Excédents de fonctionnement**
La part de l'autofinancement se retrouve grignotée progressivement suite à l'érosion des épargnes.

2. Les co-financements: 19 % des besoins du PPI

- **Subventions publiques**:
 - Dans le cadre du PPI, près de 9,911M€ pourraient potentiellement être alloués pour les opérations identifiées. Cette enveloppe, qui représente un financement global de 19% du PPI, sera néanmoins affinée sur les années à venir au fur et à mesure de l'avancement des projets et des attributions.

STRUCTURE DE LA DETTE

Une stratégie d'endettement prudente et favorable aux investissements

- ▶ Décrue très lente des taux d'intérêts qui impacte significativement la capacité d'emprunt des collectivités locales. La Ville est contrainte de puiser davantage dans son fonds de roulement pour contenir le coût de l'emprunt.
- ▶ Un emprunt de 2 M€ contracté en 2024;
- ▶ Enveloppe d'emprunt limitée à 20 M€ pour financer les investissements qui ne peuvent être co-financés et pour restaurer sa capacité d'autofinancement sur la période 2025-2028;
- ▶ Encours de dette de 34,849 M€ au 31 décembre 2024 réparti en 33 emprunts souscrits auprès de 6 établissements prêteurs.
- ▶ Stabilisation de l'encours de la dette sur toute la période (34,238 M€ en 2028)

LES GRANDS EQUILIBRES FINANCIERS

Conciliation des équilibres financiers et du développement territorial malgré les contraintes économiques

- ▶ « **Effet ciseaux** »: Dépenses de fonctionnement (+2,13%/an) augmentent plus vite que les recettes (+1,23%/an), entraînant un **effet ciseaux**.
- ▶ **Épargnes sous pression** : Diminution progressive, nécessitant un recours accru au fonds de roulement (seuil à 1,5 M€, en deçà du minimum recommandé de 3,5 M€).
- ▶ Stratégie financière rigoureuse fondée sur deux indicateurs clés : un taux d'épargne brute maintenu au-dessus du seuil de 8 % tout au long de la période, et un ratio de désendettement maîtrisé, restant inférieur à 10 ans.
- ▶ Soutien aux projets structurants pour préparer l'avenir et répondre aux besoins des habitants.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION